RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

10[me] Circonscription de la Seine-Maritime

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 5 Mars 1967



Chères Electrices,
Chers Electeurs,

Vous êtes appelés à renouveler l'Assemblée Nationale parvenue au terme de son mandat.

Si, en novembre 1962, l'élection du candidat de l'U.N.R. a été rendue possible par la division de l'opposition, quinze mois plus tard, en mars 1964, les électeurs du canton de GOURNAY me confirmaient avec éclat leur confiance en me réélisant au Conseil Général dès le premier tour de scrutin, par 2.375 voix contre 1.491 à M. le Député-Maire de Gournay et 279 au candidat communiste.

Fort de cette confiance renouvelée, conscient de n'avoir point démérité et d'avoir tenu mes engagements dans l'accomplissement des divers mandats qui m'ont été confiés depuis près de 15 ans, animé du désir de persévérer dans la voie ainsi tracée, je sollicite de nouveau les suffrages des Electeurs et des Electrices de la 10[me] circonscription.

En matière de POUVOIRS PUBLICS, il ne saurait être question de remettre en cause les institutions que le Pays s'est librement données, mais il est du devoir du Pouvoir Exécutif d'en assurer le jeu normal et l'intégrité.

Le respect et la reconnaissance dûs à un Président de la République au passé prestigieux ne sauraient pour autant nous interdire toute réserve, toute critique à l'égard d'un gouvernement qui semble confondre DEMOCRATIE et TECHNOCRATIE.

Je me refuse, pour ma part, à accepter CE FAUX DILEMME : reconduire la majorité actuelle ou retourner à l'instabilité, au chaos, à la catastrophe. Le choix n'est pas entre le PRÉSENT et le PASSÉ mais bien entre le PRÉSENT et l'AVENIR.

J'entends dire OUI au jeu normal et démocratique des institutions républicaines et NON à l'APPROBATION INCONDITIONNELLE comme à l'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE.

LA PAIX MONDIALE demeure au premier plan de nos préoccupations. La politique de détente, de rapprochement avec les pays de l'Est et plus particulièrement avec l'U.R.S.S., répond, certes, au désir général. Toutefois, cette politique qui résulte d'un spectaculaire désengagement à l'égard des Etats-Unis, ne saurait nous conduire à renier nos amitiés traditionnelles, nos obligations internationales, à oublier un passé récent, à risquer de nous priver éventuellement de l'ultime garantie que constitue toujours pour nous l'Alliance Atlantique.

La guerre du Vietnam, qui heurte si douloureusement la conscience universelle, doit prendre fin au plus tôt par une loyale négociation, et permettre enfin, par le rapprochement des deux blocs opposés, une véritable co-existence pacifique.

La construction de L'EUROPE ne doit pas rester un vain mot sinon une simple velléité soumise au hasard et aux fluctuations d'une politique extérieure qui semble rester l'apanage du seul chef de l'Etat. Elle implique l'admission — tôt ou tard — de l'Angleterre au Marché Commun, à certaines conditions acceptables par tous et sauvegardant les légitimes intérêts de nos producteurs, dans le secteur agricole notamment.

La nécessaire et utile COOPÉRATION avec les pays du tiers monde et plus particulièrement avec l'Afrique francophone, doit rester à la mesure de nos possibilités, éviter de permettre ou de favoriser certaines oligarchies et d'intempestives dépenses somptuaires.

Dans le domaine intérieur, l'EXPANSION ECONOMIQUE — qui conditionne tout progrès social — doit apporter à tous les Français une constante amélioration de leur niveau de vie. Une véritable politique du REVENU NATIONAL doit apporter à chacun sa juste part. Elle comporte — outre l'intéressement progressif des travailleurs — dans les résultats de l'entreprise :

— le respect le plus absolu des LIBERTÉS SYNDICALES,
— l'accélération de la PROMOTION OUVRIÈRE,
— une FORMATION PROFESSIONNELLE adaptée aux besoins.
— l'AVANCEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE qui, dans l'immédiat, devrait être fixé à 60 ans pour les femmes,
— la suppression TOTALE des ZONES DE SALAIRES,
— l'amélioration du régime de la SÉCURITÉ SOCIALE comportant notamment un relèvement substantiel des diverses RETRAITES — avec paiement MENSUEL.

Le grave problème de L'EMPLOI qui, à l'ère des fusions, regroupements et concentrations, préoccupe à juste titre de nombreux travailleurs, appelle une solution urgente et non improvisée. Le personnel ne doit plus être mis devant le fait accompli.

LA FONCTION PUBLIQUE, honorée et convenablement rémunérée, doit occuper la place qui lui revient dans la Nation. Une nécessaire et loyale collaboration, un dialogue véritable doivent s'établir entre l'Etat-patron et ses serviteurs. L'intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le traitement de base soumis à retenue pour la retraite doit être amorcée dans l'immédiat.

L'AGRICULTURE qui constitue la principale ressource de notre belle région doit accéder au plus tôt à la parité avec les autres catégories sociales. Les efforts accomplis dans ce sens doivent être poursuivis et amplifiés.

— Les orientations données et les engagements pris doivent être respectés, particulièrement en ce qui concerne les productions, les prix, les importations.

— L'EXPLOITATION FAMILIALE doit être protégée et encouragée,

— La nécessaire modernisation de notre agriculture exige la formation de techniciens ruraux en nombre suffisant ; à cet effet, l'ENSEIGNEMENT AGRICOLE doit être développé,

— Des facilités accrues doivent être données aux INVESTISSEMENTS nécessaires, sans oublier l'HABITAT RURAL,

— L'ADDUCTION D'EAU nécessite des crédits beaucoup plus importants en raison des besoins urgents qui restent à satisfaire dans de nombreuses communes,

— Il en est de même pour le RÉSEAU ELECTRIQUE qui, en bien des endroits, ne répond plus aux nécessités actuelles.

LES EXPLOITANTS AGRICOLES dont je connais bien les problèmes de toute nature, savent que mon concours leur est acquis sans réserve et qu'ils m'ont toujours trouvé à leurs côtés aux heures difficiles..., pour assurer la défense de leurs intérêts légitimes.

NOTRE RÉSEAU ROUTIER dont l'importance sur le plan économique croît sans cesse, doit être rapidement amélioré, la construction d'autoroutes poursuivie à un rythme accéléré, la Prévention Routière encouragée comme il se doit en vue de rendre la route moins meurtrière.

La construction de LOGEMENTS SOCIAUX, à loyer vraiment modéré, reste notoirement insuffisante en quantité et en qualité. En outre, un effort accru s'impose en faveur de l'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ.

Les COMMERÇANTS, les ARTISANS, les INDUSTRIELS dont je n'ignore point les graves difficultés à l'heure actuelle, savent également qu'ils peuvent compter sur moi pour la défense de la libre entreprise et du PETIT COMMERCE LOCAL menacé dans son existence même.

LA FISCALITÉ, trop lourde et trop complexe, devra faire l'objet d'une refonte complète, comportant une répartition plus équitable des charges et l'exonération totale des petits revenus.

LES ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS ET VICTIMES DE GUERRE n'oublient pas que je suis des leurs et qu'ils trouveront toujours en moi un ardent défenseur de leurs droits imprescriptibles, notamment en ce qui concerne l'application loyale et intégrale du RAPPORT CONSTANT.

Je me suis penché sur les problèmes de LA FAMILLE et de L'ENFANCE car il reste beaucoup à faire dans ce domaine, de même qu'en faveur des VIEUX TRAVAILLEURS et des ECONOMIQUEMENT FAIBLES.

La loi de 1920 doit être abolie en vue d'assurer la LIBÉRATION DE LA FEMME — qui ne doit avoir que les enfants qu'elle désire.

Il importe que la PROMOTION DE LA FEMME devienne, enfin, une réalité dans le domaine économique comme sur le plan social.

NOTRE ÉQUIPEMENT HOSPITALIER se révèle notoirement insuffisant et là encore un effort important s'impose de toute urgence.

Sans méconnaître l'ampleur de ce qui a été réalisé en faveur de l'EDUCATION NATIONALE, on ne saurait nier que la tâche qui reste à accomplir est immense, si l'on veut — comme il se doit — donner à chaque enfant toutes ses chances et assurer ainsi la formation des ouvriers qualifiés, des techniciens, des cadres et des chercheurs indispensables à notre économie. A cet effet, le régime des BOURSES doit être amélioré, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE plus largement doté que par le passé — ainsi que la RECHERCHE SCIENTIFIQUE dont l'importance est évidente car elle est la clé de l'expansion économique.

La formation du personnel enseignant qualifié doit se poursuivre sans relâche, tout comme les constructions scolaires et les équipements sportifs et culturels.

On ne saurait lésiner quand il s'agit de notre JEUNESSE, c'est-à-dire de l'AVENIR DU PAYS. Ce secteur doit rester prioritaire.

La détente actuelle ne doit pas nous détourner d'une vigilance qui s'impose toujours en matière de DÉFENSE NATIONALE. Toutefois, l'armée moderne permet, dans l'immédiat, la réduction à 12 mois de la durée du service militaire.

Si l'ENERGIE ATOMIQUE appliquée à des fins industrielles est à développer au maximum, LA FORCE DE FRAPPE, d'une efficacité aléatoire, devrait s'intégrer dans une force atlantique et européenne commune, plus efficace et moins onéreuse pour nos finances. L'importante économie ainsi réalisée pourrait aller à des secteurs plus rentables.

LA DEFENSE DE LA MONNAIE et la lutte contre l'inflation qui s'avèrent toujours nécessaires car elles conditionnent l'intégrité du pouvoir d'achat, ne doivent pas provoquer une lente asphyxie de l'économie du Pays et appellent une certaine souplesse dans la réalisation.

VOS ELUS MUNICIPAUX ET CANTONAUX, les dirigeants ou responsables des diverses collectivités et sociétés locales savent qu'ils trouveront toujours auprès de moi, comme par le passé, le meilleur accueil. Soucieux de maintenir une tradition de bonté, de générosité et de dévouement à la chose publique, je continuerai à tenir ma porte ouverte à tous, à œuvrer de toutes mes forces pour la prospérité de notre belle région, dans le cadre de l'intérêt général.

Fidèle à un constant idéal de PROGRÈS, de JUSTICE SOCIALE, de TOLÉRANCE et de LIBERTÉ dans la PAIX et l'INDÉPENDANCE, malgré les modestes moyens dont je dispose en face de l'imposant appareil de propagande d'une U.N.R. aux larges possibilités — matérielles et financières — que l'on constate, c'est avec confiance que, sous le drapeau du parti RÉPUBLICAIN RADICAL et RADICAL-SOCIALISTE, je sollicite vos suffrages et vous renouvelle l'assurance de mon entier dévouement.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Claude HEUILLARD

Négociant en grains - Directeur-Gérant de Coopérative Agricole
Combattant Volontaire de la Résistance
Membre de la Comm. Administrative de l'Hôpital-Hospice de Gournay
Président de Syndicats d'Adduction d'Eau
Président du Syndicat d'Electrification du Canton de Gournay-en-Bray
Président de la Délégation Cantonale
Vice-Président de la Commission de l'Agriculture au Conseil Général
Vice-Président du Conseil Général - Maire de NEUF-MARCHÉ

Conseiller Général du canton de Gournay-en-Bray
Ancien Député de la 10me Circonscription de la Seine-Maritime

Candidat Républicain Radical et Radical-Socialiste
de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Roger LEFEBVRE

Négociant-Eleveur
Vice-Président de
Syndicat d'Adduction d'Eau et d'Electrification
Ancien Combattant. - Délégué Cantonal
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier du Mérite Social

Maire-Adjoint de BUCHY
Conseiller Général du Canton de BUCHY

IMP. P. VICAIRE, FORGES-LES-EAUX